

2. La base étude

2.8. Le panel des non-salariés

La table PANNOSAL : EDP_Bennnn_PANNOSAL.....2

Dictionnaire des variables du panel des non-salariés 2021 réalisé par la division « Salaires et
revenus d'activité » de l'Insee.....13

La table PANNOSAL : EDP_Bennnn_PANNOSAL nnnn = millésime de la base étude	Unité observée : individu * année
Source : <i>Panel non-salariés</i> , constitué à partir des bases non-salariés	
Contenu : La table PANNOSAL rassemble des informations sur l'activité non salariée des personnes « EDP » issues des bases de non-salariés de l'Insee, elles-mêmes constituées à partir d'informations fournies par l'Acoss (agence centrale des organismes de sécurité sociale) et de la CCMSA (caisse centrale de la mutualité sociale agricole) et d'informations issues du répertoire Sirène ainsi que des Bases Tous Salariés de l'Insee. - L'information est <u>annuelle</u>, c'est-à-dire au niveau an*individu, tel qu'il se trouve dans le fichier source. Les informations concernent le secteur d'activité, le nombre de salariés et le montant des salaires versés, ainsi que les revenus d'activité. - l'information est disponible <u>depuis 2006 jusqu'en 2021</u>. - la table PANNOSAL couvre la totalité des individus EDP affiliés à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : régime social des indépendants (RSI), Sécurité sociale des indépendants (SSI), régime des professions libérales (Urssaf et Mutualité sociale agricole MSA). Le panel des non salariés comprend les entrepreneurs individuels, y compris les auto-entrepreneurs, ainsi que les gérants majoritaires de société à responsabilité limitée. Il ne comprend pas les gérants minoritaires de SARL et de SA, ni les conjoints collaborateurs.	

EDP_BEnnnn_PANNOSAL			
Nom de variable	Libellé	Longueur	Format
ID_DIFF	Identifiant de diffusion de l'individu EDP	10	Texte
AN	Année de validité (de 2006 à 2019)	8	Num
S_NETYCCSG	Somme des salaires nets associées aux postes salariés, y compris CSG non déductible et CRDS (hors indemnités d'élus)	8	Num
S_NETYCCSGR	Somme des salaires nets associées aux postes salariés, y compris CSG non déductible et CRDS (hors indemnités d'élus), en euros constants 2021	8	Num
SOURCE	Origine des données	5	Texte
ENTPAN	Année d'entrée dans le panel	8	Num
PANEDP	Indicatrice d'appartenance à l'échantillon démographique permanent (EDP)	1	Texte
ANNAI	Année de naissance du non-salarié	8	Num
DEPNAI	Département de naissance du non-salarié	3	Texte
DEPT	Département d'activité du non-salarié	3	Texte
COMT	Code géographique de la commune d'activité du non-salarié	5	Texte
SX	Genre du non-salarié	1	Texte

Table PANNOSAL : EDP_BEnnnn_PANNOSAL



AGE	Age atteint par le non-salarié au cours de l'année AN	8	Num
IND_FUSION	Indicatrice d'appartenance à une caisse URSSAF ayant fait l'objet d'une fusion pour la validité AN	1	Texte
INDICTO	Indicatrice de taxation d'office du non-salarié	1	Texte
TO_EXCEDENT	Indicatrice de suppression des non-salariés taxés d'office excédentaires pour l'année AN	1	Texte
SIR	Numéro SIREN de l'entreprise principale	9	Texte
ID_SIRENE	Présence du numéro SIREN dans le répertoire Sirène de l'année	1	Texte
ID_SIRUS	Présence du numéro SIREN dans le référentiel Sirus de l'année	1	Texte
CREAT_DATE_REF	Date de création de l'entreprise	8	Num
CESSA_DATE_REF	Date de cessation éventuelle de l'entreprise	8	Num
A130	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A129 + 1 poste pour les gérants sans lien)	4	Texte
A18	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A17 + 1 poste pour les gérants sans lien)	2	Texte
A39	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A38 + 1 poste pour les gérants sans lien)	2	Texte
A6	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A5 + 1 poste pour les gérants sans lien)	1	Texte



TYPENS	Type de non-salarié	2	Texte
AE	Indicatrice de détection des auto-entrepreneurs	1	Texte
AE_ACTIF	Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année pour les auto-entrepreneurs (sur 4 trimestres glissants pour les auto-entrepreneurs nouvellement affiliés)	1	Texte
APEN2	Activité principale de l'entreprise (NAF rév. 2)	5	Texte
SECT	Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 39 postes)	3	Texte
SECTR	Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 9 postes)	2	Texte
IND_AGRIC	Indicatrice d'appartenance au secteur agricole	1	Texte
CATJUR	Catégorie juridique de l'entreprise	4	Texte
EMPLOYEUR	Indicatrice de détection des non-salariés employeurs au 31 décembre de l'année	1	Texte
NBSA_ENT	Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre de l'année	8	Num
IND_3112	Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année	1	Texte
DURACTJOURS	Nombre de jours d'affiliation dans l'année	8	Num
DATEASSUJ	Date d'assujettissement la plus ancienne connue pour le non-salarié	8	Num
DATEASSUJET	Première date d'assujettissement du compte, présente l'année de validité	8	Num



DURASSUJET	Nombre de jours d'affiliation, depuis la date d'assujettissement du compte	8	Num
REVACTACOSS_1421	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REVACTACOSS_1214	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REVACTACOSS_0613	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros courants)	8	Num
REVCOTSOC	Sommes perçues au titre d'un accord d'intéressement, abondement versé dans un plan d'épargne entreprise ou un PERCO, et somme des cotisations sociales versées l'année de validité au titre des revenus non-salariaux perçus les années précédentes	8	Num
REVREMP	Revenu de remplacement éventuel (indemnités journalières de maternité, paternité, maladie, ...)	8	Num
REVBRUTACOSS_1421	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REVBRUTACOSS_1214	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REVBRUTACOSS_0613	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
CA_T1	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 1 ^{er} trimestre de l'année	8	Num
CA_T2	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 2 ^e trimestre de l'année	8	Num
CA_T3	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 3 ^e trimestre de l'année	8	Num
CA_T4	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 4 ^e trimestre de l'année	8	Num
BIC_PRESTAS	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les prestations de services	8	Num



BIC_VENTES	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités de ventes	8	Num
BNC	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités libérales	8	Num
STATRACOSS_1421	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATRACOSS_1214	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATRACOSS_0613	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATUTACOSS_1421	Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATUTACOSS_1214	Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATUTACOSS_0613	Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
S_APET2	Activité de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)	5	Texte
S_CE	Condition d'emploi de l'activité salariée (poste principal)	1	Texte
S_DEBREMU_MIN	Jour de début de l'activité salariée dans l'année	8	Num
S_FINREMU_MAX	Jour de fin de l'activité salariée dans l'année	8	Num
S_DP	Durée de paie de l'activité salariée dans l'année	8	Num
S_DOMEMPL_EMPL	Domaine d'emploi de l'employeur pour l'activité salariée (poste principal)	1	Texte



S_NBSA_ENT	Nombre de postes non annexes de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)	8	Num
S_FILT_MIN	Présence d'un poste salarié non annexe au cours de l'année de validité	1	Texte
S_IND_3112	Indicatrice d'activité salariée en fin d'année	1	Texte
S_NBHEUR	Nombre total d'heures salariées associées aux postes salariés dans l'année (hors postes d'élus)	8	Num
S_NBLIG	Nombre de postes salariés au cours de l'année de validité (hors postes d'élus)	8	Num
S_PCS4	Code PCS-ESE de l'activité salariée (poste principal)	4	Texte
S_NIC4	Numéro SIRET de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)	14	Texte
S_BRUT	Somme des salaires bruts associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus)	8	Num
S_NET	Somme des salaires nets associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus)	8	Num
CESSATION	Indicatrice de cessation de l'activité en cours d'année	1	Texte
ACTISEC	Activité secondaire du non-salarié	1	Texte
SALAIRVERS	Montant des salaires versés aux salariés de l'exploitation au cours de l'année AN (en euros courants)	8	Num
TYPE_IMP	Type d'imposition utilisé lors de l'année AN	1	Texte
REGIMAL	Régime maladie auprès duquel le chef d'exploitation perçoit ses prestations maladie	1	Texte



REVACTMSA_H_DIV_0616	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012)	8	Num
DEFICITMSA_H_DIV_0616	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012)	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV75_0616	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur en 2013)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV75_0616	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur en 2013)	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV100_0616	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV100_0616	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014)	8	Num
REVACTMSA_H_DIV_1621	Revenu d'activité du non-salarié, en moyenne glissante sur 3 ans (hors dividendes)	8	Num
DEFICITMSA_H_DIV_1621	Montant du revenu déficitaire en moyenne glissante sur 3 ans (hors dividendes)	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV100_1621	Revenu d'activité du non-salarié, en moyenne glissante sur 3 ans (y compris dividendes)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV100_1621	Montant du revenu déficitaire en moyenne glissante sur 3 ans (y compris dividendes)	8	Num
STATRMSA	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année	1	Texte
STATUTMSA	Statut principal au 31 décembre de l'année	1	Texte
IND_PL	Indicatrice de détection des professions libérales	1	Texte



S_ACT_PART	Montant brut de l'indemnité versée au salarié au titre du chômage partiel (pendant la crise sanitaire)(en euros courants)	8	Num
S_NBHEUR_AP	Nombre total d'heures indemnisées de chômage partiel pendant la crise sanitaire (2020-2021)	8	Num
CRIS_ATE	Catégorie de risque de l'exploitant ATEXA (Assurance accident du travail des exploitants agricoles)	2	Texte
TAX_PROV	Indicatrice de taxation provisoire	1	Texte
REVACTACOSS_1421R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2021	8	Num
REVACTACOSS_1214R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2021	8	Num
REVACTACOSS_0613R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2021	8	Num
REVBRUTACOSS_1421R	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2021	8	Num
REVBRUTACOSS_1214R	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2021	8	Num
REVBRUTACOSS_0613R	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2021	8	Num
CA_T1R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 1 ^{er} trimestre de l'année, en euros constants 2021	8	Num
CA_T2R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 2 ^e trimestre de l'année, en euros constants 2021	8	Num
CA_T3R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 3 ^e trimestre de l'année, en euros constants 2021	8	Num
CA_T4R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 4 ^e trimestre de l'année, en euros constants 2021	8	Num



BIC_PRESTASR	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les prestations de services, en euros constants 2021	8	Num
BIC_VENTESR	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités de ventes, en euros constants 2021	8	Num
BNCR	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités libérales, en euros constants 2021	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV75_0616R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur en 2013), en euros constants 2021	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV75_0616R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur en 2013), en euros constants 2021	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV100_0616R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, avant correction des écueils) (en euros constants 2021)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV100_0616R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, après correction des écueils), en euros constants 2021	8	Num
REVACTMSA_H_DIV_0616R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012), en euros constants 2021	8	Num
DEFICITMSA_H_DIV_0616R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012), en euros constants 2021	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV100_1621R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, après correction des écueils) (en euros constants 2021)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV100_1621R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, après correction des écueils) (en euros constants 2021)	8	Num
REVACTMSA_H_DIV_1621R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, après correction des écueils) (en euros constants 2021)	8	Num



DEFICITMSA_H_DIV_1621R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, après correction des écueils) (en euros constants 2021)	8	Num
SALAIRVERSR	Montant des salaires versés aux salariés de l'exploitation au cours de l'année de validité (en euros constants 2021)	8	Num
REVCOTSOCR	Sommes perçues au titre d'un accord d'intéressement, abondement versé dans un plan d'épargne entreprise ou un PERCO, et somme des cotisations sociales versées l'année AN au titre des revenus non-salariaux perçus les années précédentes (en euros constants 2021)	8	Num
REVREMPRLR	Revenu de remplacement éventuel (indemnités journalières de maternité, paternité, maladie, ...) (en euros constants 2021)	8	Num
S_BRUTR	Somme des salaires bruts associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus) (en euros constants 2021)	8	Num
S_NETR	Somme des salaires nets associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus) (en euros constants 2021)	8	Num
ECHANTILLON	Indicatrice d'appartenance aux sous-échantillons	1	Texte
CODEBASE_NEW	Numéro de la caisse URSSAF de rattachement du compte (selon les caisses existantes pour la validité 2021)	3	Texte
S_ACT_PARTR	Montant brut de l'indemnité versée au salarié au titre du chômage partiel (pendant la crise sanitaire) (en euros constants)	8	Num



Dictionnaire des codes

AN

Année de validité

(2006 à 2021)

S_NETycCSG

Somme des salaires nets associés aux postes salariés, y compris CSG et CRDS (hors indemnités d'élus) (en euros courants)

Les contributions sociales (CSG et CRDS) n'étant pas déduites du revenu d'activité des non-salariés, on les réintègre aux salaires nets des pluriactifs afin de rendre plus proches les concepts de revenus.

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Calculée à partir de la variable S_NET

S_NETycCSGR

Somme des salaires nets associés aux postes salariés, y compris CSG et CRDS (hors indemnités d'élus) (en euros constants 2021)

Les contributions sociales (CSG et CRDS) n'étant pas déduites du revenu d'activité des non-salariés, on les réintègre aux salaires nets des pluriactifs afin de rendre plus proches les concepts de revenus.

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Calculée à partir de la variable S_NET

SOURCE

Origine des données

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (devenue Urssaf Caisse Nationale au 1 ^{er} janvier 2021)
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole

ENTPAN

Année d'entrée dans le panel

(Postérieure ou égale à 2006)

PANEDP

Indicatrice d'appartenance à l'échantillon démographique permanent (EDP)



	NIR manquant
0	Non
1	Oui

ANNAI

Année de naissance du non-salarié

DEPNAI

Département de naissance du non-salarié

France métropolitaine : 01 à 95 (Corse : 20, 2A, 2B)

Départements d'Outre-mer : 97, 971 à 974, 976

Collectivités d'Outre-mer : 975, 977, 978, 98

Étranger : 99

DEPT

Département d'activité du non-salarié

France métropolitaine : 01 à 95 (Corse : 2A, 2B)

Départements d'Outre-mer : 971 à 974, 976

Collectivités d'Outre-mer : 975, 977, 978, 98

Étranger : 99

Il s'agit du département d'implantation du plus ancien établissement actif associé au non-salarié.

Calculée à partir de la variable COMT

COMT

Code géographique de la commune d'activité du non-salarié

(code officiel géographique – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2016807>)

Il s'agit de la commune d'implantation du plus ancien établissement actif associé au non-salarié.

SX

Genre du non-salarié

0	Femme
1	Homme

AGE



Age atteint par le non-salarié au cours de l'année AN

Calculée à partir des variables ANNAI et AN

IND_FUSION

Indicatrice d'appartenance à une caisse URSSAF ayant fait l'objet d'une fusion pour la validité AN

0	Non
1	Oui

INDICTO

Indicatrice de taxation d'office du non-salarié

0	Non
1	Oui

TO_EXCEDENT

Indicatrice de suppression des non-salariés taxés d'office excédentaires pour l'année AN

0	Non-salarié à conserver pour les sorties statistiques, notamment le calcul des effectifs
1	Non-salarié à supprimer des statistiques

SIR**Numéro SIREN de l'entreprise principale**

Dans le répertoire Sirène, l'unité représentant l'entité entreprise est identifiée par un numéro non significatif à 9 chiffres. Il s'agit du numéro SIREN de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit du numéro SIREN de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants sans lien), il s'agit du numéro SIREN de gérant. Lorsque le SIREN fourni par l'Urssaf est fictice (gérants immatriculés à partir de juillet 2015, entrepreneurs individuels pour lesquels l'Urssaf a perdu l'information sur le SIREN, ...), il est mis à blanc.

Variable redressée

ID_SIRENE

Présence du numéro SIREN dans le répertoire Sirène de l'année

0	Numéro SIREN non présent dans le répertoire Sirène de l'année
1	Numéro SIREN présent dans le répertoire Sirène de l'année, le SIREN paraît correct



9	Numéro SIREN présent dans le répertoire Sirène de l'année, mais présomption d'erreur sur le numéro (l'entreprise retrouvée ne peut pas être dirigée par un non-salarié)
---	---

ID_SIRENE est mise à '9' lorsque la catégorie juridique de l'entreprise retrouvée dans le répertoire Sirène correspond à une société anonyme, une société de droit public, une caisse d'épargne, une mutuelle, ...
Il s'agit du numéro SIREN de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit du numéro SIREN de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), il s'agit du numéro SIREN du gérant.
De 2006 à 2014

ID_SIRUS

Présence du numéro SIREN dans le référentiel Sirius de l'année

0	Numéro SIREN non présent dans le référentiel Sirius de l'année
1	Numéro SIREN présent dans le référentiel Sirius de l'année, le SIREN paraît correct
9	Numéro SIREN présent dans le référentiel Sirius de l'année, mais présomption d'erreur sur le numéro (l'entreprise retrouvée ne peut pas être dirigée par un non-salarié)

ID_SIRUS est mise à '9' lorsque la catégorie juridique de l'entreprise retrouvée dans le référentiel Sirius correspond à une société anonyme, une société de droit public, une caisse d'épargne, une mutuelle, ...
Il s'agit du numéro SIREN de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit du numéro SIREN de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), il s'agit du numéro SIREN du gérant.
Depuis 2010

CREAT_DATE_REF

Date de création de l'entreprise

(au format AAAA-MM-JJ)

Il s'agit de la date de création de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de la date de création de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), il s'agit de la date de début de la qualité de gérant de société.
Variable redressée

CESSA_DATE_REF

Date de cessation éventuelle de l'entreprise

(au format AAAA-MM-JJ)

Il s'agit de la date de cessation éventuelle de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de la date de cessation éventuelle de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), il s'agit de la date de cessation de la qualité de gérant de société. Pour l'Urssaf, certains non-salariés sont considérés comme actifs au 31 décembre de l'année N, tout en ayant une date de cessation CESSA_DATE_REF renseignée au cours de l'année N. Cela peut être un non-salarié ayant cessé son activité selon le répertoire Sirène, l'Urssaf n'ayant pas encore l'information sur cette cessation. Le numéro Siren peut aussi ne pas correspondre à celui de l'activité exercée au 31 décembre de l'année N : par exemple un entrepreneur individuel ayant décidé d'exercer son activité en société et créant une SARL, mais pour lequel l'Urssaf a conservé dans son système d'information l'ancien siren de l'entreprise individuelle.
Variable redressée

A130



Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A129 + 1 poste pour les gérants sans lien)

De A01Z à U99Z	NA niveau 129 (cf https://www.insee.fr/fr/information/2028155)
99	Activité (APEN2) non renseignée
gg	Gérants « sans lien » (dont on n'a pas retrouvé l'activité réelle)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.
Calculée à partir de la variable APEN2

A18

Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A17 + 1 poste pour les gérants sans lien)

AZ	Agriculture, sylviculture, pêche
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C2	Cokéfaction et raffinage
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services



99	Activité (APEN2) non renseignée
gg	Gérants « sans lien » (dont on n’a pas retrouvé l’activité réelle)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.
Calculée à partir de la variable APEN2

A39

Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A38 + 1 poste pour les gérants sans lien)

De AZ à UZ	NA niveau 38 (cf https://www.insee.fr/fr/information/2028155)
99	Activité (APEN2) non renseignée
gg	Gérants « sans lien » (dont on n’a pas retrouvé l’activité réelle)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.
Calculée à partir de la variable APEN2

A6

Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A5 + 1 poste pour les gérants sans lien)

1	Agriculture, sylviculture, pêche
2	Industrie
3	Construction
4	Services principalement marchands
5	Services principalement non marchands
9	Activité (APEN2) non renseignée
g	Gérants « sans lien » (dont on n’a pas retrouvé l’activité réelle)

Il s’agit de l’activité de l’entreprise du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s’agit de l’activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.

Calculée à partir de la variable APEN2.



TYPENS

Type de non-salarié

AE	Micro-entrepreneur
EI	Entrepreneur individuel
Ge	Gérant majoritaire de société

Alors que le régime du micro-entrepreneuriat est réservé aux entrepreneurs individuels des secteurs non agricoles dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas un certain plafond, le régime du micro-BA est ouvert aux exploitants agricoles comme aux gérants de sociétés agricoles, la seule condition portant sur le montant des recettes. C'est pourquoi, la variable TYPENS, qui comporte une modalité spécifique pour les micro-entrepreneurs, ne permet pas d'isoler les affiliés au micro-BA des autres non-salariés de la MSA. Pour ce faire, il faut utiliser la variable TYPE_IMP de la base MSA.

La distinction entre EI et gérants a été améliorée à partir de l'année 2018 en mobilisant notamment des informations issues du registre national du commerce et des sociétés.

Calculée à partir des variables AE, APEN2, CATJUR

AE

Indicatrice de détection des micro-entrepreneurs

0	Non
1	Oui

Depuis 2009, Renseignée si SOURCE = ACOSS

AE_ACTIF

Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année pour les micro-entrepreneurs (sur 4 trimestres glissants pour les micro-entrepreneurs nouvellement affiliés)

	Non micro-entrepreneur
0	Micro-entrepreneur inactif
1	Micro-entrepreneur actif au 31 décembre de l'année

Depuis 2009, Renseignée si SOURCE = ACOSS

APEN2

Activité principale de l'entreprise

(sous-classes de la NAF rév. 2 – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), cette variable reste cependant codée à 7010Z ou 6420Z. Dans ce cas, elle ne reflète pas l'activité de la société.

L'activité principale fournie par la MSA / l'Urssaf est redressée à partir d'informations provenant du référentiel Sirius.

Variable redressée



SECT

Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 39 postes)

01a	Céréales et grandes cultures
01b	Culture de légumes, fleurs, plantes
01c	Culture de vignes
01d	Arboriculture
01e	Production de bovins
01f	Production d'ovins, caprins, équidés, autres animaux
01g	Production de granivores
01h	Culture et élevage combinés
01i	Sylviculture et exploitation forestière
01j	Pêche et aquaculture
01k	Chasse et services de soutien à l'agriculture
020	Industrie (hors artisanat commercial)
030	Construction
04a	Commerce et réparation d'automobiles
04b	Commerce de gros
04c	Commerce pharmaceutique
04d	Métiers de bouche
04e	Commerce de détail en magasin
04f	Commerce de détail hors magasin
05a	Taxis (y compris VTC)
05b	Autres activités de transport et entreposage
07z	Information et communication
08z	Activités financières et d'assurance
09z	Activités immobilières
10a	Activités juridiques et comptables
10b	Conseil de gestion



10c	Architecture, ingénierie
10d	Autres activités spécialisées (scientifiques et techniques)
10e	Vétérinaires
11z	Services administratifs et de soutien
13z	Hébergement et restauration
14z	Arts spectacles et activités récréatives
15z	Enseignement
16a	Coiffure et soins de beauté
16b	Autres services personnels
20a	Médecins et dentistes
20b	Professions paramédicales
20c	Autres services de santé et action sociale
900	Secteur d'activité indéterminé (y compris gérants « sans lien »)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.
Calculée à partir de la variable APEN2

SECTR

Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 9 postes)

01	Agriculture
02	Industrie (hors artisanat commercial)
03	Construction
04	Commerce et artisanat commercial
05	Transports
07	Services aux entreprises et services mixtes
13	Services aux particuliers (hors santé)
20	Santé humaine et action sociale
90	Secteur d'activité indéterminé (y compris gérants « sans lien »)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.
Calculée à partir de la variable APEN2



IND_AGRIC

Indicatrice d'appartenance au secteur agricole

0	Non
1	Oui

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée. Le secteur agricole correspond aux divisions 01, 02 et 03 de la NAF rév. 2. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), l'activité reste cependant codée à 7010Z ou 6420Z. Dans ce cas, elle ne reflète pas l'activité de la société.

Calculée à partir de la variable APEN2

CATJUR

Catégorie juridique de l'entreprise (niveau III de la nomenclature des catégories juridiques utilisée dans la gestion du répertoire Sirène – cf.

<https://www.insee.fr/fr/information/2028129>).

Il s'agit de la catégorie juridique de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de la catégorie juridique de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), cette variable reste cependant codée à 1800. Dans ce cas, elle ne reflète pas la catégorie juridique de la société (cf. Annexe page 51).

EMPLOYEUR

Indicatrice de détection des non-salariés employeurs au 31 décembre de l'année

0	Pas de salariés employés par l'entreprise
1	Un ou des salariés employés par l'entreprise au 31 décembre
2	Plus de salariés employés au 31 décembre, mais présence de salariés au cours de l'année

Il s'agit de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de la société gérée.

Calculée à partir de la variable NBSA_ENT

NBSA_ENT

Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre de l'année.

.	Aucun salarié
0	Aucun salarié au 31 décembre, mais présence de salarié·s au cours de l'année
1	1 salarié au 31 décembre
2	2 salariés au 31 décembre
...	...



X	X salariés au 31 décembre
---	---------------------------

Il s'agit de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit du nombre de salariés employés par la société gérée.

IND_3112

Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année

0	Non
1	Oui

Quand SOURCE = ACOSS, calculée à partir d'informations sur l'état du compte et de la date de cessation éventuelle du plus ancien établissement actif associé au non-salarié. Quand SOURCE = CCMSA, calculée à partir de la variable DATEASSUJET.

DURACTJOURS

Nombre de jours d'affiliation dans l'année

365 ou 366, sauf en cas de début ou de cessation d'activité en cours d'année

Calculée à partir des variables AN, DATEASSUJET et, quand SOURCE = ACOSS, de la date de cessation éventuelle du plus ancien établissement actif associé au non-salarié

DATEASSUJ

Date d'assujettissement la plus ancienne connue pour le non-salarié

(au format AAAA-MM-JJ)

Date d'assujettissement associée au non-salarié

DATEASSUJET

Première date d'assujettissement du compte, présente l'année AN

(au format AAAA-MM-JJ)

Date d'assujettissement associée au compte principal du non-salarié

Variable redressée

DURASSUJET

Nombre de jours d'affiliation, depuis la date d'assujettissement du compte

Calculée à partir de la variable DATEASSUJET et, quand SOURCE = ACOSS, de la date de cessation éventuelle du plus ancien établissement actif associé au non-salarié

Variable redressée

REVACTACOSS_1421

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros courants)



Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

Variable redressée

REVACTACOSS_1214

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros courants)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale

De 2012 à 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

Variable redressée

REVACTACOSS_0613

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros courants)



Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

De 2006 à 2013

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

Variable redressée

REVCOTSOC

Sommes perçues au titre d'un accord d'intéressement, abondement versé dans un plan d'épargne entreprise ou un PERCO, et somme des cotisations sociales versées l'année AN au titre des revenus non-salariaux perçus les années précédentes (en euros courants)

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

REVREMP

Revenu de remplacement éventuel (indemnités journalières de maternité, paternité, maladie, ...) (en euros courants)

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

REVBRUTACOSS_1421

Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros courants)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

Calculée à partir des variables *REACTACOSS_1417*, *REVCOTSOC* et *REVREMP*

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

REVBRUTACOSS_1214

Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros courants)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

Calculée à partir des variables *REACTACOSS_1214*, *REVCOTSOC* et *REVREMP*

De 2012 à 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)



REVBRUTACOSS_0613

Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)
(en euros courants)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

Calculée à partir des variables REVACTACOSS_0613, REVCOTSOC et REVREMP

De 2006 à 2013

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T1

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 1^e trimestre de l'année (en euros courants)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T2

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 2^e trimestre de l'année (en euros courants)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T3

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 3^e trimestre de l'année (en euros courants)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T4

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 4^e trimestre de l'année (en euros courants)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

BIC_PRESTAS

Chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur pour les prestations de services (en euros courants)

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

BIC_VENTES

Chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur pour les activités de ventes (en euros courants)

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)



BNC

Chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur pour les activités libérales (en euros courants)

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

STATRACOSS_1421

Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Principalement non-salarié : - aucun poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année - poste salarié au cours de la dernière semaine ; revenu non-salarié $\geq$ somme des salaires nets associés aux postes salariés
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non salarié < somme des salaires nets associés aux postes salariés

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Calculée à partir de la variable STATUTACOSS_1421

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

STATRACOSS_1214

Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Principalement non-salarié : - aucun poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année - poste salarié au cours de la dernière semaine ; revenu non-salarié $\geq$ somme des salaires nets associés aux postes salariés
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non salarié < somme des salaires nets associés aux postes salariés

Le statut principal selon la définition de revenu en vigueur à partir de 2013 a été reconstitué pour l'année 2012, de façon à permettre des comparaisons à concepts équivalents entre 2012 et 2013.

Calculée à partir de la variable STATUTACOSS_1214

De 2012 à 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)



STATRACOSS_0613

Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Principalement non-salarié : - aucun poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année - poste salarié au cours de la dernière semaine ; revenu non-salarié $\geq$ somme des salaires nets associés aux postes salariés
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non salarié $<$ somme des salaires nets associés aux postes salariés

Le statut principal selon la définition de revenu en vigueur jusqu'en 2012 a été reconstitué pour l'année 2013, de façon à permettre des comparaisons à concepts équivalents entre 2012 et 2013.

Calculée à partir de la variable STATUTACOSS_0613

De 2006 à 2013

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

STATUTACOSS_1421

Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non-salarié $\geq$ somme des salaires nets associés aux postes salariés
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non-salarié $<$ somme des salaires nets associés aux postes salariés
3	Aucun poste salarié sur toute l'année
4	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; revenu non-salarié $\geq$ somme des salaires nets associés aux postes salariés
5	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; revenu non-salarié $<$ somme des salaires nets associés aux postes salariés

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Calculée à partir des variables REVACTACOSS_1421 et S_NET

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

STATUTACOSS_1214

Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)



Mêmes modalités que STATUTACOSS_1421

Le statut principal selon la définition de revenu en vigueur à partir de 2013 a été reconstitué pour l'année 2012, de façon à permettre des comparaisons à concepts équivalents entre 2012 et 2013.

Calculée à partir des variables REVACTACOSS_1214 et S_NET

De 2012 à 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

STATUTACOSS_0613

Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)

Mêmes modalités que STATUTACOSS_1421

Le statut principal selon la définition de revenu en vigueur jusqu'en 2012 a été reconstitué pour l'année 2013, de façon à permettre des comparaisons à concepts équivalents entre 2012 et 2013.

Calculée à partir des variables REVACTACOSS_0613 et S_NET

De 2006 à 2013

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

S_APET2

Activité de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)

(sous-classes de la NAF rév. 2 – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Depuis 2009

S_CE

Condition d'emploi de l'activité salariée (poste principal)

De 2009 à 2015

	Pas de poste salarié
C	Temps complet
D	Travail à domicile
P	Temps partiel
F	Faible temps partiel
K	Postes à condition d'emploi mixtes, à dominance « temps complet »
Y	Postes à condition d'emploi mixtes, à dominance « non à temps complet »
S	Chômage indemnisé

En 2016

	Pas de poste salarié
C	Temps complet
D	Travail à domicile



I	Intérimaires
J	Forfait jour
P	Temps partiel

Depuis 2017

	Pas de poste de salarié ou valeur non renseignée
C	Temps complet
N	Non renseigné
P	Temps partiel

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Depuis 2009

S_DEBREMU_MIN

Jour de début de l'activité salariée dans l'année

.	Pas de poste salarié
1	Poste salarié en début d'année
2 à 360	Premier jour d'activité dans l'année

Si le non-salarié a occupé plusieurs postes salariés au cours de l'année, cette variable correspond à la date de début minimale parmi celles indiquées pour chaque poste.

Il arrive aussi que les valeurs prises soient négatives (notamment -30), en cas de décalages de paie.

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

S_FINREMU_MAX

Jour de fin de l'activité salariée dans l'année

.	Pas de poste salarié
1 à 359	Dernier jour d'activité dans l'année, sauf en cas de décalage de paie
360	Poste salarié la dernière semaine de l'année

Si le non-salarié a occupé plusieurs postes salariés au cours de l'année, cette variable correspond à la date de fin maximale parmi celles indiquées pour chaque poste.

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).



S_DP**Durée de paie de l'activité salariée dans l'année**

.	Pas de poste salarié
1 à 360	Un à 360 jours de paie

Si le non-salarié a occupé plusieurs postes salariés au cours de l'année, les durées de paie sont sommées (tout en ne pouvant pas dépasser 360).

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

S_DOMEMPL_EMPL**Domaine d'emploi de l'employeur pour l'activité salariée** (poste principal)

	Pas de poste salarié
1	Fonction publique d'état
2	Fonction publique territoriale
3	Fonction publique hospitalière
4	Autre organisme public administratif
5	Personne morale de droit public soumise au droit commercial
6	Entreprise individuelle
7	Particulier employeur
8	Organisme privé spécialisé ou groupement de droit privé
9	Autre société privée

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Depuis 2009

S_NBSA_ENT**Nombre de postes non annexes de l'établissement d'exercice de l'activité salariée** (poste principal)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).
Depuis 2009

S_FILT_MIN

Présence d'un poste salarié non annexe au cours de l'année AN

	Pas de poste salarié
1	Existence d'un poste non annexe
2	Postes annexes uniquement
3	Assedic

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).
Depuis 2009

S_IND_3112

Indicatrice d'activité salariée en fin d'année

	Pas de poste salarié
0	Poste salarié dans l'année, mais pas la dernière semaine
1	Poste salarié la dernière semaine de l'année, mais pas le 31 décembre
2	Poste salarié le 31 décembre de l'année

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).
Depuis 2009

S_NBHEUR

Nombre total d'heures salariées associées aux postes salariés dans l'année (hors postes d'élus)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

S_NBLIG

Nombre de postes salariés au cours de l'année AN (hors postes d'élus)

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.



S_PCS4

Code PCS-ESE de l'activité salariée (poste principal)

(niveau 3 de la nomenclature des professions et catégories professionnelles des emplois salariés d'entreprise – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2401328>)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Depuis 2009

S_NIC4

Numéro SIRET de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Depuis 2009

S_BRUT

Somme des salaires bruts associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus) (en euros courants)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

S_NET

Somme des salaires nets associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus) (en euros courants)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

CESSATION

Indicatrice de cessation de l'activité en cours d'année

0	Non
1	Oui

Le revenu d'activité perçu au cours de l'année de cessation est inconnu.

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

ACTISEC

Activité secondaire du non-salarié

0	Aucune activité secondaire
1	Activité secondaire de non-salarié agricole



2	Activité secondaire de non-salarié non agricole
3	Activité secondaire de salarié agricole
4	Autre activité secondaire

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

SALAIRVERS

Montant des salaires versés aux salariés de l'exploitation au cours de l'année de validité (en euros courants)

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

TYPE_IMP

Type d'imposition utilisé lors de l'année AN

1	Imposition au forfait
2	Imposition au réel
3	Imposition mixte

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

REGIMAL

Régime maladie auprès duquel le chef d'exploitation perçoit ses prestations maladie

1	Régime des non-salariés agricoles, exploitant à titre exclusif
2	Régime des non-salariés agricoles, exploitant à titre principal
3	Régime des non-salariés non agricoles
4	Régime des salariés agricoles
5	Autres régimes

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

REVACTMSA_H_DIV_0616

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, avant correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_0616 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.



À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

De 2006 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_H_DIV_0616

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, avant correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_0616 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

De 2006 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

REVACTMSA_YC_DIV75_0616

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur en 2013, avant correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV75_0616 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

De 2013 à 2015

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_YC_DIV75_0616

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur en 2013, avant correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV75_0616 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

De 2013 à 2015

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

REVACTMSA_YC_DIV100_0616

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, avant correction des écueils) (en euros courants)



En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV100_0616 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

De 2013 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_YC_DIV100_0616

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, avant correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV100_0616 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

De 2013 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

REVACTMSA_H_DIV_1621

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, après correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_1621 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

Depuis 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_H_DIV_1621

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, après correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_1621 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Depuis 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée



REVACTMSA_YC_DIV100_1621

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, après correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV100_1621 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

Depuis 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_YC_DIV100_1621

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, après correction des écueils) (en euros courants)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV100_1621 est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Depuis 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

STATRMSA

Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Principalement non-salarié : - aucun poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année - poste salarié au cours de la dernière semaine, régime non-salarié pour l'assurance maladie
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, régime salarié pour l'assurance maladie

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Calculée à partir de la variable STATUTMSA

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

STATUTMSA

Statut principal au 31 décembre de l'année



	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; régime non-salarié pour l'assurance maladie
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; régime salarié pour l'assurance maladie
3	Aucun poste salarié sur toute l'année
4	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; régime non-salarié pour l'assurance maladie
5	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; régime salarié pour l'assurance maladie

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

Calculée à partir des variables REGIMAL et S_IND_3112

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

IND_PL

Indicatrice de détection des professions libérales

	Activité inconnue
0	Non
1	Oui

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

S_ACT_PART

Montant brut de l'indemnité versée au salarié au titre du chômage partiel (pendant la crise sanitaire)

(en euros courants)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

En 2020 et 2021

S_NBHEUR_AP

Nombre total d'heures indemnisées de chômage partiel pendant la crise sanitaire (2020-2021)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

En 2020 et 2021



CRIS_ATE**Catégorie de risque de l'exploitant ATEXA** (Assurance accident du travail des exploitants agricoles)

0	Non concerné (dont les affiliés d'Alsace, de Moselle et de Mayotte)
1	Maraîchage, floriculture
2	Arboriculture
3	Pépinière
4	Cultures céréalières et industrielles, grandes cultures
5	Viticulture
6	Sylviculture
7	Autres cultures spécialisées
8	Élevage bovins-lait
9	Élevage bovins-viande
10	Élevage bovins mixte
11	Élevage bovins, caprins
12	Élevage porcins
13	Élevage de chevaux
14	Autres élevages de gros animaux
15	Élevage de volailles, lapins
16	Autres élevages de petits animaux
17	Entraînement, dressage, haras, clubs hippiques
18	Conchyliculture
19	Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage
20	Marais salants
21	Exploitation de bois
22	Scieries fixes
23	Entreprises de travaux agricoles
24	Entreprises de jardins, paysagistes, de reboisement
25	Mandataires des sociétés ou caisses locales d'assurances mutuelles agricoles



La catégorie de risque de l'exploitant ATEXA est proche de la nomenclature OTEX (orientation technico-économique), Cette nomenclature propose une classification des exploitations selon leur spécialisation et leur taille économique. Elle est utilisée pour la diffusion des résultats de diverses sources : le recensement agricole de 2010, les enquêtes sur la structure des exploitations, le réseau d'information comptable agricole (RICA),

...
(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

TAX_PROV

Indicatrice de taxation provisoire

0	Non
1	Oui

L'indicatrice de taxation provisoire est inconnue pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année AN.

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Depuis 2017

REVACTACOSS_1421R

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros constants 2021)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

Variable redressée

REVACTACOSS_1214R

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros constants 2021)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :



- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

De 2012 à 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

Variable redressée

REVACTACOSS_0613R

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros constants 2021)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

De 2006 à 2013

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

Variable redressée

REVBRUTACOSS_1421R

Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros constants 2021)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

Calculée à partir des variables REVACTACOSS_1417R, REVCOTSOC et REVREMP

Depuis 2014



(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

REVBRUTACOSS_1214R

Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros constants 2021)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

Calculée à partir des variables REVACTACOSS_1214R, REVCOTSOC et REVREEMPL

De 2012 à 2014

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

REVBRUTACOSS_0613R

Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs) (en euros constants 2021)

Pour les non-salariés taxés d'office par l'Urssaf, la variable est mise à blanc.

Calculée à partir des variables REVACTACOSS_0613R, REVCOTSOC et REVREEMPL

De 2006 à 2013

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T1R

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 1^e trimestre de l'année (en euros constants 2021)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T2R

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 2^e trimestre de l'année (en euros constants 2021)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T3R

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 3^e trimestre de l'année (en euros constants 2021)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

CA_T4R

Chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur au cours du 4^e trimestre de l'année (en euros constants 2021)

Depuis 2009

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

BIC_PRESTASR



Chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur pour les prestations de services (en euros constants 2021)

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACROSS)

BIC_VENTESR

Chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur pour les activités de ventes (en euros constants 2021)

Depuis 2014

(Renseignée si SOURCE = ACROSS)

BNCR

Chiffre d'affaires annuel de l'auto-entrepreneur pour les activités libérales (en euros constants 2021)*Depuis 2014*

(Renseignée si SOURCE = ACROSS)

REVACTMSA_YC_DIV75_0616R

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur en 2013, avant correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV75_0616R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

De 2013 à 2015

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_YC_DIV75_0616R

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur en 2013, avant correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV75_0616R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

De 2013 à 2015

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

REVACTMSA_YC_DIV100_0616R

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, avant correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV100_0616R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.



Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

De 2013 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_YC_DIV100_0616R

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, avant correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV100_0616R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

De 2013 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

REVACTMSA_H_DIV_0616R

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, avant correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_0616R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

De 2006 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_H_DIV_0616R

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, avant correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_0616R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

De 2006 à 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

REVACTMSA_YC_DIV100_1621R



Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014, après correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_YC_DIV100_1621R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

Depuis 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

REVACTMSA_H_DIV_1621R

Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, après correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_1621R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Par ailleurs :

De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales.

En 2013, le revenu d'activité intègre 75 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

À partir de 2014, le revenu d'activité intègre 100 % des dividendes perçus par les gérants de société dépassant 10 % du capital social, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales.

Depuis 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

DEFICITMSA_H_DIV_1621R

Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, après correction des écueils) (en euros constants 2021)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA_H_DIV_1621R est mis à zéro. Jusqu'en 2016, une partie des revenus d'activité des cotisants MSA est inconnue : il s'agit des rémunérations des gérants de société soumis à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'en 2016 également, une grande partie des revenus inconnus étaient par défaut mis à zéro dans les données fournies par la MSA. Ces deux écueils sont corrigés dans le panel à partir de l'année 2016.

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Depuis 2016

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

Variable redressée

SALAIRVERS

Montant des salaires versés aux salariés de l'exploitation au cours de l'année de validité (en euros constants 2021)

(Renseignée si SOURCE = CCMSA)

REVCOTSO



Sommes perçues au titre d'un accord d'intéressement, abondement versé dans un plan d'épargne entreprise ou un PERCO, et somme des cotisations sociales versées l'année AN au titre des revenus non-salariaux perçus les années précédentes (en euros constants 2021)

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

REVREPLR

Revenu de remplacement éventuel (indemnités journalières de maternité, paternité, maladie, ...) (en euros constants 2021)

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

S_BRUTR

Somme des salaires bruts associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus) (en euros constants 2021)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

S_NETR

Somme des salaires nets associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus) (en euros constants 2021)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).

ECHANTILLON

Indicatrice d'appartenance aux sous-échantillons

1	Né en octobre d'une année paire, hors jours EDP
3	Né en octobre d'une année impaire, hors jours EDP
4	Né un jour EDP d'une année paire, hors mois d'octobre
5	Né un jour EDP d'une année paire, en octobre
6	Né un jour EDP d'une année impaire, hors mois d'octobre
7	Né un jour EDP d'une année impaire, en octobre

CODEBASE_NEW

Numéro de la caisse URSSAF de rattachement du compte (selon les caisses existantes pour la validité 2021)

109	Caisse spécifique des praticiens et auxiliaires médicaux
117	Ile-de-France



200	Corse
217	Champagne-Ardenne
227	Picardie
237	Haute-Normandie
247	Centre Val-de-Loire
257	Basse-Normandie
267	Bourgogne
317	Nord-Pas-de-Calais
417	Lorraine
427	Alsace
437	Franche-Comté
527	Pays de la Loire
537	Bretagne
547	Poitou-Charentes
727	Aquitaine
737	Midi-Pyrénées
747	Limousin
827	Rhône-Alpes
837	Auvergne
917	Languedoc-Roussillon
937	Provence-Alpes-Côte d'Azur
971	Guadeloupe
972	Martinique
973	Guyane
974	La Réunion
976	Mayotte

(Renseignée si SOURCE = ACOSS)

S_ACT_PARTR

Montant brut de l'indemnité versée au salarié au titre du chômage partiel (pendant la crise sanitaire)

(en euros constants)

Les variables relatives aux postes salariés sont issues des bases Tous salariés, elles-mêmes produites à partir des déclarations sociales des employeurs (principalement les DADS – déclarations annuelles de données sociales – remplacées majoritairement en 2017 puis quasi-exclusivement depuis 2018 par les DSN – déclarations sociales nominatives).



